

**ex AEROSPATIALE****BOURGES**8, Place Malus
18000 BOURGES**REPRENONS
L'OFFENSIVE !**

En ce début d'année 2006, les difficultés de vie **S'ACCROISSENT FORTEMENT POUR UNE TRES GRANDE MAJORITE DE RETRAITES(ES) ET DE SALARIES.**

Les 2 % d'augmentation du montant des pensions du régime général pour l'année 2005 et **1,8 % pour l'année 2006** sont notoirement insuffisants comparés aux multiples augmentations des produits de consommation courante ou de frais incompressibles obligatoires : loyers, transports, gaz, carburants, mutuelles..., sans compter la fiscalité due à la décentralisation « sauce RAFFARIN-VILLEPIN ».

Protection sociale, égal accès aux soins pour tous, services publics, sont bradés, le « recul social » est sans précédent pour une partie importante de la population dont un grand nombre de retraités qui subissent une perte de leur pouvoir d'achat de plus en plus forte et difficile à vivre.

Les dernières mesures gouvernementales concernant le budget de la Sécurité sociale pénalisent durement salariés et retraités, s'ajoutant à la grande liste des coups portés à notre système de protection sociale.

L'accès aux soins est de plus en plus remis en cause pour un grand nombre de retraités(es).

Les retraités, d'après un rapport officiel, ont perdu PLUD DE 10 % de leur pouvoir d'achat depuis 10 ans.

Dans le même temps, la part des salaires dans la valeur ajoutée (création des richesses par le travail) a baissé de 11 % au bénéfice des PROFITS. 70 % des réductions d'impôts programmées pour 2006 iront dans la poche de 20 % des personnes les plus aisées. **C'est inadmissible et provocateur.**

ALORS, PORTONS HAUT ET FORT NOS REVENDICATIONS

- ⊖ 200 € par mois pour tous tout de suite, comme mesure de rattrapage du pouvoir d'achat.
- ⊖ Pas une retraite en dessous du SMIC.
- ⊖ Indexation des retraites sur les salaires.
- ⊖ Pensions de réversion à 75 % de la pension du conjoint.
- ⊖ Le droit à la santé pour tous, ce qui sous-tend la non application du forfait d'un euro par acte médical, des 18 € non remboursés par acte médical supérieur à 91 € et de l'augmentation du forfait hospitalier (**FAITES SIGNER LA PETITION au verso**).
- ⊖ Des services publics de qualité sur tout le territoire au service du plus grand nombre.

**ENSEMBLE, TOUJOURS PLUS NOMBREUX,
PARTICIPONS MASSIVEMENT A TOUTES INITIATIVES D' ACTIONS.**

**LE 31 JANVIER, DANS TOUTE LA FRANCE,
MANIFESTONS AUX COTES DES ACTIFS.**

**RASSEMBLEMENT A BOURGES
10 H 30 - PLACE SERAUCOURT.**

(Vierzon : 11 H 00 – St-Amand : 10 H 30 – St-Florent : 10 H 30 – La Guerche : 10 H 00)